

SVS 3025 et SVS 3035- Stage I et Stage II

Rapport d'autoévaluation de la stagiaire

Ce rapport comprend deux parties :

Description des activités et bilan des objectifs

A) Description des principales activités réalisées (\pm 1 page) :

- 1- activités liées à la formation
- 2- activités liées au fonctionnement organisationnel
- 3- activités liées à l'intervention

B) Les objectifs de stage. Il s'agit de présenter un bilan « qualitatif » des objectifs définis dans le contrat de stage (savoir, savoir-être, savoir-faire et savoir-dire). En fait, vous devez répondre et expliciter où vous en êtes par rapport à ces objectifs. (\pm 3 pages)

Il s'agit donc d'un rapport de 4 pages dactylographiées à 1 ½ interligne (Police : Times New Roman ; taille : 12). Il doit être remis au plus tard le 22 décembre. Il constitue une composante de l'évaluation du stage. Aucune note de stage ne peut être attribuée sans ce rapport.

Analyse critique

1. Identifiez ce qui fait obstacle au travail d'intervention

- a. au plan organisationnel
- b. au plan professionnel
- c. au plan sociétal

2. Identifiez ce qui facilite le travail d'intervention

- a. au plan organisationnel
- b. au plan professionnel
- c. au plan sociétal

Cette analyse critique représente un travail d'environ 3 pages dactylographiées à 1 ½ interligne (Police : Times New Roman ; taille : 12). Il constitue une composante de l'évaluation du stage. Aucune note de stage ne peut être attribuée sans ce travail.